

Impact de la baisse des tarifs douaniers sur l'industrie du bois local en Tunisie

HAMED DALY-HASSEN*, ALI KHOUAJA**, ALI CHEBIL*

Jel classification : F 130, L730

1. Introduction

Depuis l'indépendance de la Tunisie, un effort de reboisement important a été réalisé pour l'accroissement de l'offre de bois industriel. Le bois industriel local, d'un volume de 120000 m³ en 2001, est valorisé dans la fabrication de panneaux de particules et de fibres à hauteur de 83% et dans la fabrication de sciage pour le reste. En effet, la majorité du bois industriel est transformée par les trois unités de panneaux de particules. Aussi, quelques unités de sciage transforment-elles du bois d'œuvre dans la fabrication de palettes et d'emballage.

En général, l'industrie du bois est très tributaire des marchés étrangers pour la satisfaction des besoins du pays en bois et ouvrages en bois. En effet, le coefficient de dépendance étrangère (proportion de la demande intérieure satisfaite par les importations nettes) était de 88% en 2001. Les pays de l'Union Européenne (UE), et principalement la Finlande, la Suède et la France, figurent parmi les principaux fournisseurs. La structure des importations (bois bruts, produits semi-finis et finis) dépend de la politique industrielle et commerciale (Daly-Hassen, 1996).

Durant la période 1969-1990, un système de quotas a été appliqué afin de contrôler les importations. Par la suite, un nouveau système de libéralisation progressive avec une réduction graduelle des restrictions qualitatives et quantitatives (quotas, tarifs douaniers, etc..) a été mis en place pour réduire les barrières d'accès au marché national. Mais, les

Résumé

L'objectif de ce travail est d'analyser les impacts de la baisse des tarifs sur la protection de l'industrie des panneaux et sur les importations. Ainsi, plusieurs indicateurs ont été identifiés afin d'apprécier les tendances de la protection (1996 - 2008) et l'évolution des échanges (1996 - 2002). Il s'avère que les taux de protection nominale et effective subissent une chute importante, ce qui engendre une baisse continue du taux de marge et va menacer le maintien de cette activité à partir de 2004. Aussi, le degré d'auto-provisionnement, en baisse progressive depuis 1996, indique-t-il la fragilité de l'industrie des panneaux face à la concurrence internationale. Ainsi, des orientations vers l'introduction de nouveaux processus de production, l'augmentation de la taille des usines et l'optimisation des quantités de matières premières introduites seraient souhaitables pour réduire le recours au marché international du bois et des produits dérivés.

Abstract

The objective of this article is to analyze the effects of tariff reduction on the wood panel industry protection and product trade. Hence, indicators have been identified in order to estimate the protection trends (1996-2008) and trade evolution (1996-2002). Results show that nominal and effective protection undergo significant slowdown causing a reduction of the marginal rate of the panel industry, threatening its survival after 2004. Also, the self-supplying rate showed continuous fall since 1996 indicating the fragility of this industry in regard to the international competition. Thus, orientations to other production processes, an increase of the production size and raw materials optimization would be indicated to reduce the Tunisian dependence on wood and wood products.

tarifs douaniers sont maintenus assez élevés pour la protection de l'industrie nationale.

Par exemple, les importations de bois et produits dérivés ont été soumises à des droits de douane allant de 20% à 43% en 1994 selon le niveau de transformation (IEQ, 2001). Ce système a eu un impact réduit sur la protection des industries de bois. En effet, les évolutions des taux de protection nominale ont été de 35% en 1986 à 38% en 1994 pour les produits de travail du bois, de 58% à 48% pour les menuiseries de bâtiment, et de 60% à 50% pour les meubles et literie durant la même période (IEQ, 2001).

A partir de 1996, l'accord de création d'une zone de libre-échange entre la Tunisie et l'UE établit un démantèlement tarifaire appliqué selon le niveau de transformation des produits et l'état de la production nationale. Pour les bois et produits dérivés, un démantèlement tarifaire progressif de 1996 à 2001 a été appliqué pour le bois brut, le sciage et le placage, une baisse progressive des droits de douane jusqu'à leur annulation en 2008 pour le contreplaqué, l'emballage, les menuiseries, les parties de meubles en bois, les panneaux et les meubles. La réduction des droits de douane, pour ces deux derniers produits jugés sensibles, a été appliquée à partir de l'an 2000 seulement. Parallèlement à ce démantèlement tarifaire, les entreprises sont incitées à mettre en œuvre un plan de mise à niveau pour accroître leur compétitivité. En effet, cette zone de libre-échange devrait stimuler la croissance en Tunisie à travers le développement de la taille du marché, l'amélioration de la mobilité des capitaux et le transfert technologique (Boughanmi H., Buccola S., 2000).

* Institut National de Recherches en Génie Rural, Eaux et Forêts

** Institut National Agronomique de Tunisie, Tunis.

Ainsi, la question que l'on se pose est la suivante : Quelles sont les répercussions de la baisse des tarifs douaniers sur les importations, et ainsi sur l'industrie des bois locaux ?

Pour répondre à cette question, cet article vise, en premier lieu, à analyser l'évolution de la compétitivité coût et prix de l'industrie des panneaux de particules. Ensuite, il traitera les incidences de la baisse des tarifs douaniers sur les indicateurs des échanges extérieurs de l'industrie en question.

Le reste de l'article est structuré comme suit. Dans la section 2, nous proposons les approches d'analyse adoptées. La section 3 sera consacrée à l'interprétation des résultats obtenus. Finalement, les principales conclusions du travail seront présentées dans la section 4.

2. Approches d'analyse adoptées

La libéralisation des importations induit un alignement des prix domestiques sur les prix internationaux. Ainsi, les échanges internationaux seront souvent expliqués par diverses formes de compétitivité. Celles-ci peuvent consister en des coûts de production plus faibles, des prix intérieurs favorables, une meilleure qualité technologique des produits et des structures de marché plus adaptées aux échanges sur les marchés étrangers (Nezeys, 1993). D'autres facteurs de la compétitivité tels que les conditions du marché mondial et le coût du transport international (Lachaal, 2001) peuvent avoir des effets déterminants sur la compétitivité de l'industrie.

Ainsi, différents types de compétitivité peuvent être distingués, parmi lesquels nous citons les deux premiers qui sont essentiels pour des produits standardisés comme les panneaux de particules :

- la compétitivité – le coût repose sur la comparaison des coûts entre pays. Une baisse des coûts de production permet d'augmenter la production et d'équilibrer la balance commerciale.
- la compétitivité – le prix est défini par une comparaison des prix de vente des différents pays sur un même marché. Le taux de change est considéré comme étant l'un des facteurs affectant la compétitivité, sa baisse par rapport à la monnaie européenne (Euro) se traduit par une réduction des importations et un accroissement des exportations.

Pour l'analyse de la compétitivité, une enquête a été menée auprès des trois entreprises de panneaux de particules pour avoir des données sur les coûts de production et sur les prix. Par ailleurs, nous disposons des coûts de production détaillés d'une usine de panneaux en Allemagne (DGF, 1999) et des statistiques annuelles sur les prix à l'importation (INS).

Plusieurs indicateurs ont pu ainsi être dégagés :

- Le coût unitaire relatif par rapport à un pays européen (l'Allemagne). $C_{UR} = C_{TN} / C_{ET}$. Cet indicateur permet de fournir une comparaison avec de grands pays producteurs et exportateurs de panneaux.

- Le taux de protection nominale basé sur une comparaison des prix.

$TPN = (P_{TN} - P_{Etranger}) / P_{Etranger}$. Les entreprises nationales se réfèrent au prix à l'importation (P_{CAF}) et au droit de douane (t) pour la fixation de prix.

$PTN = (P_{CAF} (1+t) + C_p + C_t)$. C_p et C_t sont respectivement les frais portuaires et de transport. On suppose que $(C_p + C_t) = 5\% P_{CAF}$, et que $P_{Etranger} = P_{CAF} / 1,05$.

- Le taux de protection effective est appréhendé comme étant une comparaison de la valeur ajoutée. $TPE = (VA_{TN} - VA_{Etranger}) / VA_{Etranger}$. Le TPE indique l'importance de l'intervention de l'État pour la protection de la valeur ajoutée nationale.

- Le taux de marge est un indicateur de rentabilité.

Taux de marge = $(\text{Prix} - \text{Coût}) / \text{Prix}$. Plus ce taux est faible, plus l'entreprise ne serait pas capable de maintenir son activité.

Pour déterminer les tendances de ces indicateurs au cours du temps, nous avons tenu compte de l'évolution des tarifs douaniers jusqu'en 2008, et nous avons considéré certaines hypothèses d'évolution : un accroissement des coûts globaux en Tunisie et à l'étranger de 1% par an, une augmentation des prix ($P_{Etranger}$ et P_{CAF}) de 1% par an à partir de 2002 (FAO, 1997) et confirmées par Zhu S. et al. (2001).

- Aussi, l'incidence de la baisse des tarifs douaniers sur les indicateurs des échanges extérieurs est appréciée par les évolutions en volume du degré d'auto-provisionnement (Da) et du coefficient de dépendance étrangère (De). Ces indicateurs correspondent respectivement aux ratios suivants :

$$Da = (P - X) / (P + M - X)$$

$$\text{et } De = (M - X) / (P + M - X)$$

où :

P = Production

X = Exportation

M = Importation

Ces ratios renseignent sur la proportion de la demande intérieure satisfaite par la production locale pour Da et par les importations nettes pour De .

3. Résultats

3.1. La compétitivité - coût

Il s'avère que les coûts de production en Tunisie sont beaucoup plus élevés à la fois au niveau des coûts des matières premières et des frais du personnel (cf. Tableau n°1).

En général, l'industrie tunisienne du bois ne bénéficie pas d'avantages comparatifs, tels qu'ils sont présentés par Lafay (1990), au moins pour les produits standards comme les sciages, les panneaux et les contreplaqués. En effet, les ressources en bois limitées, les techniques utilisées et la faible taille du marché ne permettent pas de bénéficier d'économies d'échelle.

Le coût unitaire relatif est de 141%. En effet, les coûts des

Tab. 1. Coûts unitaires relatifs de la fabrication des panneaux de particules

Indicateur	Année 2000
Coût unitaire relatif	141%
Coût unitaire relatif des matières premières dont :	154%
- Coût unitaire relatif du bois brut	173%
- Coût unitaire relatif de la colle	208%
Coût unitaire relatif des frais du personnel	277%

Source : Elaboration propre à partir des données de l'enquête et de la DGF

principales matières premières, bois et colle, sont assez élevés alors qu'elles constituent respectivement 32% et 25% du coût global. Aussi, l'encombrement de ces produits empêche leur importation malgré l'annulation du tarif douanier du bois brut et la baisse progressive de celui de la colle, qui est de 19% en 2002.

La différence de productivité de travail entre les usines en Allemagne et en Tunisie élargit l'écart entre leurs prix de revient. Les économies d'échelle réalisées par les grandes entreprises étrangères, d'une taille dépassant souvent 500.000 m³ par an, expliquent la forte productivité du travail. L'effectif salarié est limité à 0,19 personnes / 1000 m³ en Allemagne alors qu'il varie entre 5 et 13 personnes / 1000 m³ dans les usines tunisiennes.

Ces coûts élevés peuvent aussi être expliqués par la protection des entreprises nationales, qui ne sont pas motivées à suivre l'évolution technologique et à accroître leur productivité. Avec la baisse de cette protection, la réduction des coûts pourrait être réalisée par l'optimisation des quantités de matières premières introduites, l'augmentation de la taille des usines tout en tenant compte des capacités d'approvisionnement et la diminution des coûts d'exploitation et des intérêts financiers.

3.2. Compétitivité - prix

L'appréciation du décalage entre les prix intérieurs et les prix à l'étranger permet de mesurer la compétitivité d'un pays sur son marché intérieur.

En 2001, le prix intérieur est supérieur au prix à l'étranger de 45%. Il convient de signaler que les panneaux sont largement échangés sur le marché international. En effet, près du tiers de la production de l'UE est exporté vers des pays voisins, et même vers des pays de l'Asie du Sud-Est. L'évolution du prix international est souvent cyclique, ce qui dépend du niveau de l'offre (ouverture de nouvelles capacités de production) et de la demande internationale. L'évolution des coûts de production influe faiblement sur le prix. En 2000, le prix en Allemagne est en dessous de son niveau en 1995, malgré une augmentation des prix des matières premières (énergie, notamment). Toutefois, l'indice de référence des prix dans ce pays a suivi une courbe ascendante depuis 2001 (NU/FAO, 2001).

Le prix de référence des panneaux de particules est sou-

vent déterminé par le marché des Etats-Unis, le pays le plus grand consommateur du bois. Ainsi, l'évolution des prix à l'importation dépend du taux de change du dollar. En effet, l'évolution des prix à l'importation en Tunisie est plus influencée par les fluctuations du taux de change que par la baisse des tarifs douaniers. Durant la période de 1995 à 2001, la dépréciation du dinar tunisien (DT) par rapport au dollar de 53% a induit une augmentation des prix à l'importation de 14,8% malgré la réduction des prix mondiaux (NU et FAO, 2001) et la baisse du tarif douanier de 43% à 33%.

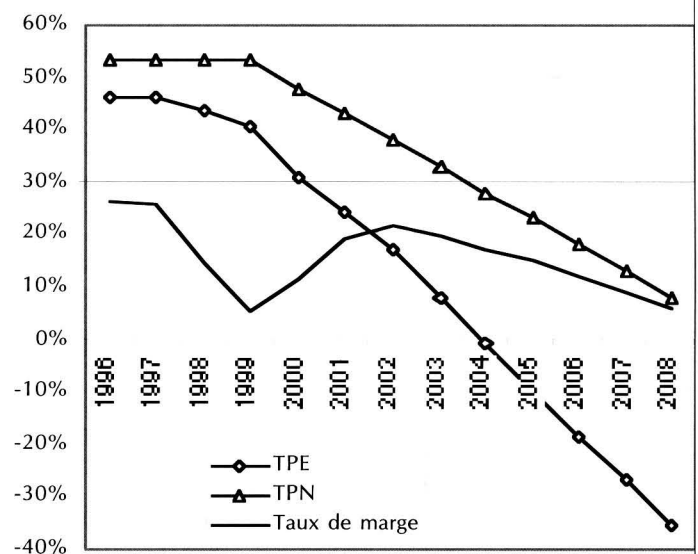
La figure n°1 retrace l'évolution réelle des taux de protection et du taux de marge de 1996 à 2002, et leurs prévisions jusqu'à 2008. En définitive, on observe une tendance à la baisse des taux de protection depuis 2000. Le secteur des panneaux de particules ne serait plus protégé à partir de 2004.

En ce qui concerne le taux de marge, il y a eu des fluctuations de 1998 à 2002. Ce taux risquerait de diminuer rapidement suite à la réduction des taux de protection nominale et effective. Ce taux serait inférieur à 20% à partir de 2004. L'activité de fabrication de panneaux de particules ne pourrait pas être maintenue avec les hypothèses plausibles présentées précédemment.

3.3. Incidence de la baisse des tarifs douaniers sur les indicateurs des échanges extérieurs

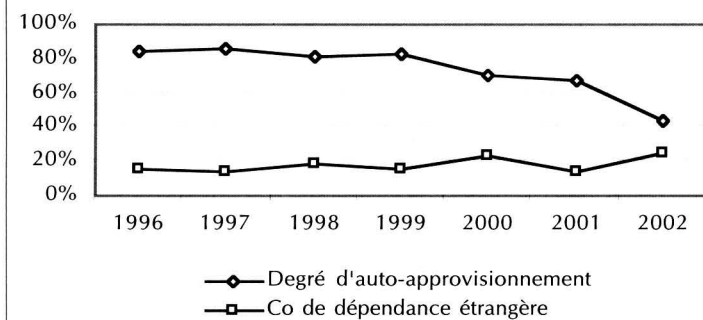
La faible compétitivité de l'industrie des panneaux s'est traduite par un accroissement des importations de ce produit de 25,2% par an en moyenne (1995-2001), le volume

Fig. 1. Evolution des taux de protection et du taux de marge de l'industrie des panneaux de particules



Source : Elaboration propre à partir des données de l'enquête, DGF et INS.

Fig. 1. Evolution des taux de protection et du taux de marge de l'industrie des panneaux de particules



Source : Elaboration propre à partir des données de l'enquête, DGF et INS.

importé atteint ainsi 43000 m³ Equivalent bois rond (EBR) en 2002. Par conséquent, le degré d'auto-approvisionnement (Da) a diminué de 84% en 1996 à 44% en 2002, alors que le coefficient de dépendance étrangère (De) s'est accru de 15% à 25% durant la même période (cf. Figure n°2). La chute du degré d'auto-approvisionnement, malgré les taux de protection encore élevés, montre des signes de fragilité de l'industrie des panneaux et des risques d'orientation vers le marché mondial pour la satisfaction de la demande nationale.

L'accroissement des importations des panneaux au cours des trois dernières années est dû à la baisse de la protection, d'une part et à l'augmentation des exportations tunisiennes en panneaux stratifiés destinés à l'ameublement, d'autre part. Il convient de préciser que l'importation de matières premières, en vue de leur exportation après la transformation locale, est exempte des droits de douane. Cette situation a permis d'aboutir à un équilibre des échanges extérieurs en valeur en 2001.

4. Conclusion

La valorisation du bois local a eu lieu depuis vingt ans grâce aux investissements de l'Etat dans l'industrie des panneaux principalement, d'une part, et aux diverses restrictions à l'importation, d'autre part. Cette intervention de l'Etat a entraîné une protection élevée de l'industrie du bois.

En 1995, l'accord de création d'une zone de libre-échange avec l'Union Européenne sur la baisse des tarifs douaniers a induit la réduction de la protection de l'industrie des panneaux de 46% en 1996 à 19% en 2002. En effet, la compétitivité de cette industrie ne peut pas être atteinte uniquement par les biais des coûts et des prix par rapport aux industries européennes. La faiblesse des ressources en bois du pays et la taille réduite du marché sont des facteurs défavorables au développement de cette industrie. La réduction des tarifs douaniers a déjà entraîné une baisse du degré d'auto-approvisionnement jusqu'à 44% en 2002, qui risque de s'aggraver dans les prochaines années.

Face à la concurrence étrangère, les entreprises de panneaux s'orientent vers la réduction des coûts des matières premières, l'arrêt de certaines unités de fabrication de produits standards, le positionnement sur des niches de marché avec des produits à plus forte valeur ajoutée et l'intégration en aval sur la production de meubles. D'autres stratégies pourraient être appliquées pour accroître la compétitivité telles que l'introduction de nouveaux processus de production, l'optimisation des quantités de matières premières introduites et l'augmentation de la taille des usines.

Par ailleurs, l'arrêt de fonctionnement d'une usine de panneaux (STIBOIS) en 2003 et l'arrêt prévisible d'autres usines nous amène à réfléchir sur les modes de valorisation des bois locaux. Cette sous-valorisation entraîne une baisse de la valeur marchande des bois, une réduction du nombre d'exploitants affectés à l'approvisionnement de l'industrie et une baisse de la valeur ajoutée nationale. Pour cela, les industries du bois méritent d'être privilégiées pour leur approvisionnement, des opportunités d'investissement devraient donc être encouragées dans la fabrication d'emballage, de coffrage, d'aboutage d'avivés et d'artisanat en bois, et les interventions sylvicoles devraient tenir compte des nouvelles tendances du marché du bois.

Références

- Boughanmi H. and Buccola S., 2000. The free-trade area: a general equilibrium look at probable impacts in Tunisia, *MEDIT*, 4/2000, 2-10.
- Daly-Hassen H., 1996. Le rôle de la politique industrielle dans le développement des industries du bois et du papier en Tunisie, *Mondes en développement*, Tome 24, 95, 98-108.
- Direction Générale des Forêts (DGF), 1999. Etude sur l'analyse des secteurs industriels utilisant le bois, Tunis, 59 p.
- FAO, 1997. FAO provisional outlook for global forest products : Consumption, production and trade to 2010, Rome, 92 p. + annexes.
- Institut d'Economie Quantitative (IEQ), 2001. Premier rapport triennal sur la compétitivité de l'économie Tunisienne, Les Cahiers de l'IEQ, numéro spécial, 13-164.
- Institut National de la Statistique (INS), annuel. Annuaire statistique du commerce extérieur, INS, Tunis.
- Lachaal L., 2001. La compétitivité : Concepts, définitions et applications. Cahiers Options méditerranéennes, Paris, 57, 29-36.
- Lafay G., 1990. La mesure des avantages comparatifs révélés, *Economie prospective internationale*, 41, 27-44.
- Nations Unies (CEE) / FAO, 2001. Revue annuelle du marché : Produits forestiers 2000-2001, Nations Unies, New York et Genève, 185 p.
- Nezeys B., 1993. La compétitivité internationale, *Economica*, 138p.
- Zhu S., Buongiorno J. and Brooks D., 2001. Effects of accelerated tariff liberalization on the forest products sector : a global modeling approach, *Forest policy and economics*, 2, 57-78.